

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 12 DECEMBRE 2016

Convocation du 01/12/2016

20h30. Nombre d'élus en exercice : 10 - Présents 8 – Votants 8

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, LOUP Gilles, MOESSNER Joël, FERREIRA Sabine, MAUREL Francis.

Absent(s) excusé(s) : Absent : GATIMEL Arnaud, LEDOUX Maxence.

Monsieur le Maire constate le quorum et décide que l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : Francis MAUREL

Deux questions ajoutées à l'ordre du jour avec avis favorable de l'assemblée :

1) **DECISION MODIFICATIVE Section investissement**

470 € à créditer sur l'opération n° 208 pour l'achat d'un souffleur

Vote du Conseil Municipal : 8 voix Pour (Délibération n° 48/2016)

2) **ADMISSION EN NON VALEUR**

A la demande de M. le Trésorier de Dourgne, admission en non-valeur à entériner pour la somme de 127.11 €, sur une redevance d'assainissement irrécouvrable.

Vote du Conseil Municipal : 8 Voix pour (délibération n° 49/2016)

I – DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET COMMUNE : VIREMENT ET CREATION OPERATION 207 « ENTRETIEN VOIRIES »

M. le Maire explique aux élus la nécessité d'entériner une décision de virement de crédits pour procéder, au régler la facture MCG GOUDRONNAGE d'un montant de 7 137.60 € et concernant les travaux d'entretien de voiries. Cette modification fait suite à la possibilité pour les communes d'inclure les travaux de « point à temps » dans l'investissement pour récupérer le FCTVA. Cela concerne les travaux réalisés depuis le 1^{er} janvier 2016.

Après délibération, les élus acceptent de créer l'opération n° 207 « Entretien voiries » et de procéder à ce virement.

CREDITS A OUVRIR

21/2112	Opération 207 « Entretien voiries »	+ 7 150.00 €
---------	-------------------------------------	--------------

CREDITS A REDUIRE

23/2313	Opération 195 « Petit presbytère	- 7 150.00 €
---------	----------------------------------	--------------

Vote du Conseil Municipal : 8 voix Pour

II – CHANGEMENT D'ADRESSE DE LA PROPRIETE M. GLEIZES GERARD

M. le Maire fait part aux élus de la demande de M. GLEIZES Gérard, propriétaire d'une maison située dans le village, qui, après la délibération du Conseil Municipal du 13 janvier 2014 de procéder à la nomination des rues du village, n'a pas la bonne adresse.

La bonne adresse devrait être : 2 Place de l'Autan

A ce jour, la maison a été classée au n° 1 Chemin de la Canéla Vielha, cette maison étant située dans un angle, sans portail ni boîte aux lettres.

Après délibération, considérant que M. GLEIZES Gérard s'est engagé à réaliser des travaux de mise en place d'un portail et d'une boîte aux lettres, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de modifier la classification de la maison de M. GLEIZES Gérard et de l'enregistrer au : n° 2 Place de l'Autan.

Vote du Conseil Municipal : 8 voix Pour

III – PERSONNEL COMMUNAL : PARTICIPATION CONTRAT SANTE

Le Conseil municipal décide de participer au financement d'une mutuelle collective et d'un contrat de maintien de salaires pour le personnel communal. Un devis proposé par la mutuelle EОВI MCD de Revel est proposé. Les élus acceptent une participation à hauteur de 30 € maximum par agent, au prorata du temps de travail et à compter du 1^{er} janvier 2017.
(délibération n° 53/2016)

Questions diverses

La Piste des Crêtes : point sur le chantier : Point sur avancement des travaux. Terrassement fait.
Prochainement mise en place de barrières pour limiter le trafic

Urbanisme permis de construire : Point sur les permis de construire en cours et à venir : Rey, Serres et Lacoste. Communauté de Communes, compétente en matière d'urbanisme.

Sécheresse 2016 : demande de reconnaissance en catastrophe naturelle. En attente des dossiers des administrés pour présenter une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle, pour Saint-Amancet.

Problème des véhicules épaves en stationnement sur la commune.

Problème d'entretien et de propreté du village : replacer les poubelles et les poubelles à déchets canins, nettoyage du local à poubelles.

Enquête publique captage : nomination des commissaires enquêteurs.

Prises d'eau sur les Avaris : Rencontre avec Mme Puech de la D.D.T. et M. Rigal.

Projet de création d'une commission entretien espaces verts / village.

Sentier des Avaris : Nécessité de passer une convention avec M. Raynaud, voir avec le CDESI.

Entretien éclairage public : contacter Marigo et SPIE pour étude convention entretien avec Sorèze.

Communauté de Communes : Passage en FPU (Fiscalité Publique Unique) en janvier 2017.

Véhicule KANGOO : Décision de le remplacer plutôt que de réparer. Diesel ou électrique ?

Permanence 31/12/2016 Inscriptions sur listes électorales : Richard Lacaze se chargera d'assurer cette permanence obligatoire.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h55.

ROSSIGNOL Patrick	LACAZE Richard
DURAND Jacques	BOUSQUET Daniel
GATIMEL Arnaud – Absent	LOUP Gilles
MAUREL Francis	FERREIRA Sabine
LEDOUX Maxence – Absent excusé	MOESSNER Joël

